

Que doit-on mettre en place pour que la politique québécoise de la jeunesse réussisse? demande le RPCU

Montréal, 30 septembre 2015 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, a présenté un mémoire pour répondre à la consultation du gouvernement du Québec « Ensemble pour les générations futures ». Cette consultation vise à doter le Québec d'une nouvelle politique québécoise de la jeunesse.

« Donner un sens aux jeunes, tel est le but de notre intervention. En misant principalement sur la santé, le RPCU croit que les jeunes auront de meilleures perspectives de vie » estime M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Il s'agit d'une occasion unique de prise de conscience pour que le Québec se dote d'une politique cohérente pour les jeunes. Elle permettra d'envisager des pistes de solutions pour que les jeunes soient partie prenante de la société dans laquelle ils vivent. C'est pourquoi le RPCU a soulevé, entre autres, deux problématiques : les jeunes en centres jeunesse et les jeunes des communautés autochtones.

Le RPCU intervient dans ce dossier par sa mission le porte-parole des usagers dans les grands dossiers de la société. Les jeunes sont des usagers. Les comités des usagers sont présents dans tous les établissements de santé et de services sociaux du Québec, y compris dans les centres jeunesse.

« Le RPCU propose des réflexions pour une société inclusive et ouverte qui saura donner aux jeunes la place qui leur revient. La jeunesse est l'avenir du Québec. Le RPCU encourage une mobilisation gouvernementale et sociétale afin de leur offrir une vie en santé et un futur prometteur au sein du Québec de demain » conclut M. Claude Ménard, président du RPCU.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744